

ÉTIQUETTE DU CONTENANT

GROUPE 29	FONGICIDE
------------------	------------------

Downforce AG

**FONGICIDE
SUSPENSION**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Fluazinam ... 40 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 % à titre d'agent de conservation

Contient 500 grammes de Fluazinam par litre

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 34723 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 3.8 à 18.9 litres
Sipcam Agro USA, Inc.
2525 Meridian Parkway, Suite 100
Durham, NC 27713 É-U
(919) 226 1195

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident, appelez CHEMTREC 1-800-424-9300

PREMIERS SOINS	
EN CAS D'INGESTION	• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. • Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	• Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION	• Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. • Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Provoque une irritation de la peau. **NE PAS** laisser entrer en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel.

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de sécurité ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux

produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Toutes autres équipement terrestre : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange et le chargement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée.

Pour l'application avec l'équipement aérienne : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermée pendant l'application.

Délais de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 3 jours pour effectuer le désherbage manuel des oignons bulbes (sous-groupe de cultures 3-07A). Pour toutes les autres activités post-application. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation sous le MODE D'EMPLOI.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et peut subsister. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec des produits contenant du fluazinam au cours de la saison précédente.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emplois qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉTIQUETTE DE LA BROCHURE

GROUPE 29	FONGICIDE
------------------	------------------

Downforce AG

**FONGICIDE
SUSPENSION**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Fluazinam ... 40%

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193% à titre d'agent de conservation

Contient 500 grammes de Fluazinam par litre

**AVERTISSEMENT-IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 34723 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 3.8 à 18.9 litres

Sipcam Agro USA, Inc.
2525 Meridian Parkway, Suite 100
Durham, NC 27713 É-U
919 226-1195

EN CASE D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident, appelez CHEMTREC 1-800-424-9300

PREMIERS SOINS	
EN CAS D'INGESTION	• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. • Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	• Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION	• Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. • Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Provoque une irritation de la peau. **NE PAS** laisser entrer en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de sécurité ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque.

Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Toutes autres équipement terrestre : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange et le chargement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée.

Pour l'application avec l'équipement aérienne : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermée pendant l'application.

Délais de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 3 jours pour effectuer le désherbage manuel des oignons bulbes (sous-groupe de cultures 3-07A). Pour toutes les autres activités post-application. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation sous le MODE D'EMPLOI.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et peut subsister. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec des produits contenant du fluazinam au cours de la saison précédente.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emplois qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sipcam Agro USA, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sipcam Agro USA, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Downforce AG peut être utilisé efficacement sous forme de solution diluée pulvérisée. Il est essentiel d'obtenir une couverture complète et uniforme pour supprimer les maladies.

NOTE : Inverser lentement le contenant à plusieurs reprises pour assurer l'homogénéité du produit.

Les doses d'emploi figurant sur cette étiquette indiquent le nombre de litres du produit par hectare, à moins d'indication contraire. Lorsque les conditions favorables au développement des maladies, il est préférable d'utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements.

Ajouter lentement la quantité requise du produit dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et pendant la pulvérisation.

APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Application par pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Application par pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni quand les vent soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et doses d'épandage à respecter sont propres au produit.

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun dose d'épandage aérien ne figure sur

l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme.

Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en Garde d'Utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
- Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde propres au produit :

- Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans la région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturels à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très sensibles ou quand les conditions météorologiques sont favorables au développement des maladies.
- Les traitements de ce produit doivent faire partie d'une stratégie globale de lutte contre les maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l'exécution de programmes de fertilisation et d'irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débuter avant l'infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison en vertu d'une stratégie de gestion de la résistance (voir **Recommandations pour la gestion de la résistance**).
- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Sipcam Agro USA, Inc. au (800) 424-9300. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation, précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustive) et les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette, un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive sur l'étiquette, tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage, ou trempage du sol et incorporation au sol.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :		
			Habitat d'eau douce :	Habitats estuariens/marins :	Habitats terrestres
Pulvérisateur de grande culture	Pomme de terre		30	25	1
	Légumineuses à cosse comestible (sauf les pois), haricots secs à écosser (sauf le soya)		35	25	0
	Soya		35	30	0
	Ginseng, oignons à bulbe secs, carottes		35	30	1
	Cantaloup, poivrons des champs		40	30	1
	Petits fruits (sous-groupe de culture 13B), chou, brocoli et chou-fleur		40	35	1
Pulvérisateur pneumatique	Pommes		45	40	1
Voie aérienne	Pomme de terre	Voilure fixe	70	30	15
		Voilure tournante	55	25	10
	Légumineuses à gousses comestible (sauf les pois), haricots secs à écosser, soja	Voilure fixe	150	60	0
		Voilure tournante	125	45	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions

météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RESTRICTIONS DE ROTATION DE CULTURES

Les zones traitées avec ce produit peuvent être replantées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Culture	Délai entre plantation (jours après la dernière application)
Pommes de terre, haricots écosés	Dès que possible après la dernière application.
Autres plantes à racines et légumes à feuilles	30
Toutes les autres cultures	70

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec (*un engrais, un supplément ou avec*) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Sipcam Agro USA, Inc. au (800) 424-9300 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que DownForce AG contient du fluaziname, un fongicide du groupe 29. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à DownForce AG et à d'autres fongicides du groupe 29.

Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Si plus d'une application par année est autorisée, suivre les instructions d'utilisation concernant le nombre maximum d'applications séquentielles. Passer à un fongicide avec un mode d'action différent après avoir fait le maximum d'applications consécutives de DownForce AG ou d'autres fongicides du groupe 29.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Sipcam Agro USA, Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à DownForce AG chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE

Il est recommandé d'utiliser ce produit dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI), ce programme peut inclure l'utilisation de variétés résistant aux maladies, de pratiques de lutte culturale et/ou d'agents biologiques, le dépistage aux champs et le recours à des systèmes de prévision des maladies visant la prévention des dommages d'importance économiques causés par les ravageurs. Les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies doivent être mises en œuvre. Consulter les autorités agricoles de votre province pour connaître les autres stratégies de LAI établies dans votre région. Ce produit peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies, qui recommandent de cibler le moment des traitements en fonction des facteurs environnementaux favorisant le développement des maladies.

CULTURES

POMME DE TERRE

MALADIE SUPPRIMÉES	DOSE DE LITRES DU PRODUIT/HA	CALENDRIER D'APPLICATION
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	0,4	Appliquer le dose de ce produit dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes. Il se situe normalement entre 200 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare. Commencer les traitements lorsque les plantes mesurent de 15 à 20 cm de hauteur, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours.
Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,4 – 0,6	Appliquer le dose de ce produit dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes. Il se situe normalement

		entre 200 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare. Commencer les traitements en pleine floraison. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Lorsque la pression de la moisissure blanche se situe entre faible et modérée, utiliser 400 mL. Lorsque les conditions favorisent une pression de moisissure blanche se situant entre modérée et élevée, augmenter le dose à 600 mL.
Restrictions : • NE PAS appliquer plus que la dose d'application maximale par an de 4,0 litres par hectare. • Ne pas faire plus de 3 applications séquentielles de ce produit avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action différent. • <u>Délai d'attente avant récolte (DAAR) : 14 jours.</u>		

SOYA

MALADIE SUPPRIMÉE OU RÉPRIMÉE	DOSE DE LITRES DU PRODUIT/HA	CALENDRIER D'APPLICATION
Pour supprimer : la sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,88 – 1,17	Appliquer le dose de ce produit dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes. Il se situe normalement entre 100 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare.
Pour réprimer : la sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,44	Effectuer les applications terrestres ou aériennes entre le stade de croissance R1 (début de la floraison) et le stade R2 (pleine floraison) et, si nécessaire, répéter de 10 à 14 jours plus tard au stade du début de la formation des cosse (R3). Pour un traitement préventif ou lorsque les conditions sont peu favorables à un développement de modère à élever de la maladie, utiliser la dose élevée.
Restrictions : • Application maximum par saison : 2 • NE PAS appliquer plus que la dose d'application maximum par an de 2,34 litres par hectare durant chaque saison de croissance. • • Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : NE PAS appliquer après le stade de croissance R3, début de la formation des cosses.		

- **NE PAS** laisser le bétail de paître dans les zones traitées.
- **NE PAS** utiliser le foin venant de champs traités pour nourrir le bétail.

CHOUX PAK-CHOÏ; BROCOLI; RAPINI; CHOUX DE BRUXELLES; CHOUX; CHOUX-FLEURS; CAVALO BROCCOLO; BROCOLI CHINOIS; CHOUX PÉ-TSAÏ; CHOUX-RAVES; FEUILLES DE CHOU VERT; CHOUX FOURRAGER; MIZUNA; FEUILLES DE MOUTARDE; MOUTARDE ÉPINARD; CHOU CHINOIS NAPA ET FEUILLES DE COLZA

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE DU PRODUIT/HA	CALENDRIER D'APPLICATION
Hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>)	Traitement des plantes repiqués 50 ml	Mélanger la dose de ce produit avec 100 L d'eau. Appliquer 100 mL de solution par plante aussitôt après la transplantation.
	Traitement avant la transplantation 2,9 L	Appliquer la dose de ce produit dans 500 L d'eau par hectare, dans une bande minimale de 25 cm le long des semis en lignes et incorporer à une profondeur de 15 à 20 cm au moyen d'un organe d'incorporation et en une seule opération. Transplanter les semis dans la bande traitée. S'il s'agit d'une plate-bande, un épandage en nappe peut être fait avant de former la plate-bande. NE PAS appliquer par voie aérienne.

Restrictions :

- Application maximum par an : 1
- Délai d'attente avant la récolte (DAAR) :
 - 65 jours : Légumes (pommés et fleurs) genre Brassica sous-groupe de cultures 5A : (brocoli; brocoli chinois; choux de Bruxelles; choux; chou gaï-choï; choux pé-tsaï; choux-raves; choux-fleurs; cavolo broccolo)
 - 30 jours : Légumes-feuilles genre Brassica sous-groupe de cultures 5B : (rapini; choux pak-choï; feuilles de chou vert; choux fourrager; mizuna; feuilles de moutarde; feuilles de colza)

BLEUET EN CORYMBE, BLEUET NAIN, GADELLES ET CASSIS, SUREAU, GROSEILLE À MAQUEREAU ET AIRELLE MYRTILLE

MALADIE SUPPRIMÉES	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Bleuet en corymbe, bleuet nain - pourriture sclérotique (<i>Monilia vaccinii-corymbosi</i>), de la brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinii</i>) et de L'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>) Gadelles et cassis, sureau, groseille à maquereau,	2,24	Appliquer la dose de ce produit dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire. Commencer les applications au débourrement et répéter à intervalle de 7 à 10 jours jusqu'à la chute des pétales. NE PAS appliquer par voie aérienne.

airelle myrtille et gadelles et cassis -l'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>)		
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 4 • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours		

LÉGUMINEUSES À GOUSSES COMESTIBLE (SAUF LES POIS) : HARICOT (*PHASEOLUS* SPP.) (Y COMPRIS HARICOT D'ESPAGNE, HARICOT MANGE-TOUT, HARICOT BEURRE). HARICOT (*VIGNA* SPP.) (Y COMPRIS DOLIQUE ASPERGE, DOW QUAK, HARICOT PAPILLON, HARICOT KILOMÈTRE), POIS-SABRE, FÈVE SOJA (GRAINE IMMATURE) ET HARICOT SABRE

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,6 – 1,0	Appliquer la dose de ce produit dans 300 à 1000 litres d'eau par à l'hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau à l'hectare (application par aérienne). Commencer les applications quand les plantes sont entre l'étape de la première floraison à 10 % de floraison; c'est-à-dire quand 10 % des plantes ont au moins une fleur ouverte. Procéder à une deuxième application 7 à 10 jours plus tard, mais avant que 50 % des plantes aient au moins une fleur ouverte. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser la dose la plus élevée.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 2 • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 14 jours		

HARICOTS SECS À ÉCOSSER, SAUF LE SOYA

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,6 – 1,0	Appliquer la dose de ce produit dans une quantité suffisante d'eau pour couvrir adéquatement le feuillage. Le volume de pulvérisation varie généralement entre 200 et 600 litres par hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau par l'hectare (application par voie aérienne).

		Faire les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 à 30 % de floraison (c.-à-d., quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) floraison ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être faite entre 7 à 10 jours après la première application. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser la dose le plus élevé.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 2 • NE PAS appliquer plus que le maximum saisonnier de 2,0 litres par hectare par an. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours.		

GINSENG

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>), l'alternariose (<i>Alternaria panax</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,2	Appliquer la dose de ce produit dans 100 à 500 litres d'eau par hectare. Pour supprimer le rhizoctone commun, commencer à la semence, et continuer par intervalle de 14 jours. Pour supprimer l'alternariose et la pourriture grise, commencer le traitement au premier signe de la maladie. Répéter l'application selon le besoin, par intervalles de 7 à 14 jours. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 4 • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours		

POMMES

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
La tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>) La moucheture du pommier (<i>Schizothyrium pomi</i>) La tache de suie du pommier (<i>Gloeodes pomigena</i>)	0.5 to 1.0	Volume de pulvérisation : minimum de 1000 litres par hectare minimum. Appliquer ce produit par une pulvérisation d'ensemble à titre préventif. Utiliser la taux élevé à un intervalle court pour les variétés particulièrement susceptibles et/ou

La rouille de virginie du pommier (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>) Pourriture amère (<i>Colletotrichum cingulata</i>) Alternariose (<i>Alternaria mali</i>)	0.75 to 1.0	lorsque les risques d'apparition de la maladie sont grands. Pour supprimer la tavelure du pommier, commencer l'application au stade de la pointe verte, ou lorsque les conditions sont favorables pour développer la tavelure. Toutes les autres applications doivent être effectuées selon un intervalle de 7 à 14 jours
Pour réprimer des ACARIENS : Acarien jaune (<i>Tetranychus urticae</i>) Acarien rouge (<i>Panonychus ulmi</i>) Ériophyide du pommier (<i>Aculus schlechtendali</i>)	0.75 to 1.0	Pour supprimer la moucheture ou la tache de suie du pommier, commencer les applications avant l'apparition de la maladie, selon un intervalle de 7 à 14 jours. Pour supprimer la pourriture amère et l'alternariose, commencer les applications avant l'apparition de la maladie, selon un intervalle de 7 à 10 jours.
Réprimer : La pourriture noire (<i>Botryosphaeria obtusa</i>) La tache phoméenne (<i>Mycosphaerella pomi</i>) La rouille du cognassier (<i>Gymnosporangium clavipes</i>)	1.0	Pour réprimer la pourriture noire et la tache phoméenne, commencer les applications avant l'apparition de la maladie et continuer selon un intervalle de 7 jours. Commencer les applications à la chute des pétales selon un intervalle de 7 jusqu'à 28 jours de la récolte, si ce produit est utilisé en traitement postfloral. Pour les maladies et les acariens qui ne sont que réprimés, utiliser le taux élevée de 1,0 L/ha et effectuer les traitements selon un intervalle de 7 jours.
Restrictions: • <u>Application maximum par an : 5</u> • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR): 28 jours.</u> • NE PAS effectuer plus de 3 applications séquentielles de ce produit avant D'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente. • NE PAS appliquer par voie aérienne.		

CAROTTES

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
La sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) L'alternariose (<i>Alternaria dauci</i>)	1,16	Appliquer la dose de ce produit dans suffisamment d'eau pour arroser convenablement les feuilles à partir d'une technique de pulvérisation en bandes directement par-dessus la récolte. Le volume de pulvérisation varie habituellement entre 200 et 600 litres par hectare. La première application doit être effectuée par prévention ou dès les premiers signes de la maladie. Toutes les applications ultérieures doivent être effectuées à des intervalles de 7 jours.

		NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 4 (L'alternariose); 3 (La sclérotiniose) • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 7 jours.		

CANTALOUPE

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>) La Pourriture Noire (<i>Dydimella bryoniae</i>) L'alternariose (<i>Alternaria</i> spp.)	1,75	Appliquer la dose de ce produit dans 280 à 470 litres d'eau par hectare. Les applications séquentielles peuvent être faites à intervalle de 7 jours. Appliquer en traitement généralisé, seulement les applications terrestre, de ce produit à titre préventif lorsque les stolons/vignes commencent à se former ou plus tôt, dès les premiers signes de la maladie. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 6 • Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles de ce produit avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours.		

POIVRONS DE PLEIN CHAMPS

MALADIE RÉPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Brûlure Phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>)	1,75	Appliquer la dose de ce produit dans 280 à 560 litres d'eau par hectare. Les applications doivent commencer dès le repiquage. L'application initiale peut être une application foliaire ou se faire par traitement fongique du sol par trempage. Toutes les applications suivantes doivent être foliaires, le feuillage, la tige et la base de la doivent être pulvérisés. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 6 • Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles de ce produit avant d'alterner avec		

un fongicide appartenant à une famille chimique différente. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours.

OIGNONS À BULBE SOUS-GROUPE (SOUS-GROUPE 3- 07A)

Ail d'Orient, bulbe; Ail rocamboule, bulbe; Ail, bulbe; Échalote, bulbe; Fritillaire; Hémérocalle, bulbe; Lis; Oignon de Chine, bulbe; Oignon patate, bulbe; Oignon perle; Oignon, bulbe

MALADIE RÉPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Grains pourpres (<i>Alternaria porri</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis squamosa</i>)	1,16	Appliquer la dose de ce produit dans un volume d'eau suffisant pour garantir une couverture complète de la culture, mais pas moins de 100 L par hectare sont recommandés. Commencer l'application lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou à l'apparition des premiers signes de la maladie apparaissent. Les applications séquentielles peuvent être faites à intervalles de 7 à 10 jours. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions : • <u>Application maximum par an</u> : 5 • Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles de ce produit avant d'alterner avec un autre fongicide appartenant à une famille chimique différente. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 7 jours.		

BLEUET NAIN (pour l'est du Canada seulement)

MALADIE RÉPRIMÉE	DOSE (LITRES DU PRODUIT/HA)	CALENDRIER D'APPLICATION
Tache foliaire due à la valdensinia (<i>Valdensinia heterodoxa</i>)	0,4 – 0,8	Appliquer la dose de ce produit dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Commencer les applications au début de la floraison ou dès les premiers symptômes dans les champs au stade de la fructification, et à une période équivalente dans les champs en pousse. Les applications séquentielles peuvent être faites à intervalles de 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle le plus court et la dose d'application la plus élevée lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Une bonne répartition du produit de pulvérisation dans le couvert végétal est essentielle pour une gestion efficace de la maladie. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Restrictions :		

- Application maximum par an : 4
- Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : 30 jours.